AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 février 1848

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 février 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Oudin-Leclère</u>, <u>Louis</u> (1803-1885)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (169)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 février 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26612

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>17 février 1848</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin accuse réception des pièces envoyées par Oudin-Leclère et lui signale qu'il manque le premier mémoire qu'il avait rédigé à l'intention des experts. Il annonce qu'il part le lendemain pour Paris à la recherche d'un Chevalier, poêlier à Paris désigné par les experts ; il indique que le Michel Chevalier nommé par les experts n'existe pas, qu'il existe six Chevalier à Paris exerçant le métier de poêlier et qu'il devrait demander à chacun d'eux un certificat. Il lui communique son adresse à Paris : hôtel de Nantes et de Vendôme, 78, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citéesChevalier, Michel

Lieux cités78, rue des Petits-Champs, Paris

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885) GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

169 Noyon Mansuer Istación 15 Petrier for bon were to fits don't me pack dother letter datio in the out of don't pai hid ite Vater compite pour solde Je vois avider au mujen de vous faire partime les pregue dant ps avez heaver My me you hennequeire it file Guise your marry fait remetter le 15 st un 16 ferrie efet impage due la capette de fe 149 don't sai vie to Note compte fe vous cement ce jour 2 effeto selevant of 229.60 swithy min accessed reception et remetter moi Je Nous grue mon wompte weekant agrung Maiame it the mes diriver salatations Monsiuse oudin Lederce Lowens four bun here be paquet unteriant les pines 14 fedrier que vous m'avez indeques mais le premiere mismaire que fai remis aux expirets nej est par il a dans dout de conserve Je pars dulement demain pour paris je trains ne poes faire aussi tite given pourrait le viver il y a dis chiraliers poilers a saris et ester disigna por les experts sous le non de Michel chevalur nesuite pas preure nouvelle de lessetiture de hur harail pe me vois presque oblige de demander la un sustificant de chacun de les ellessions. de 11 Youley mirie your colusion hold de nantes et il Vancione rue n'e des petits champs n'y fai been pries he presentioned de faire legalisere mes dignatures dueller sig iff m & d